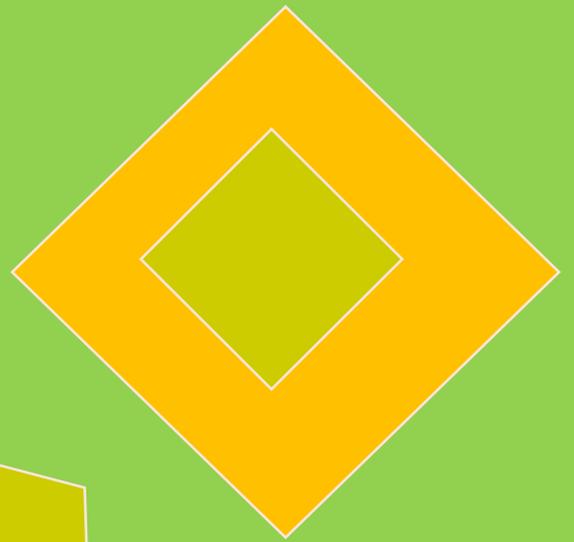
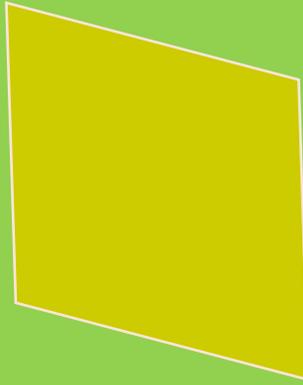
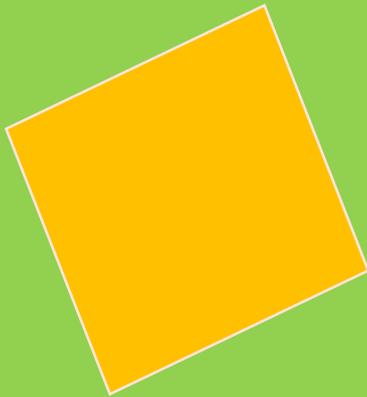
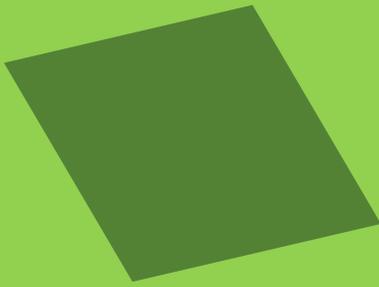




PROJET ASSOCIATIF



2024 - 2028



LE MOT DU PRESIDENT

Je suis très heureux de partager avec vous notre nouveau projet associatif pour les cinq années à venir.

Ce travail est le fruit d'un travail collaboratif associant les administrateurs de notre Association, les familles, les personnes accompagnées ainsi que celui des professionnels.

Je tiens ici, à remercier chaleureusement chacun pour sa contribution.

Ce projet Associatif réactualisé présente notre Association, notre fonctionnement, nos actions, et au-delà des valeurs qui nous fédèrent, fixe le cap sur de nouvelles orientations quant aux modalités d'accompagnement des personnes présentant un handicap, enfants ou adultes.

Je rappelle que l'Adapei de l'Ariège est une association parentale administrée par les familles et amis de nos personnes accueillies.

Nous offrons des accueils pour enfants et adultes mais également un secteur travail autour de notre ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail) qui offrent une diversité d'activités mais aussi de nos différentes EA (Entreprise Adaptée) qui sont une particularité de notre association.

Ensemble, avec les professionnels, les administrateurs, les membres du bureau, les membres des CVS et les parents bénévoles, nous nous engageons pour le bien-être des personnes en situation de handicap et pour le soutien de leurs proches par l'Association.

Ce nouveau projet associatif conforte l'action auprès des personnes accompagnées. Il énonce les valeurs, les exigences et les priorités qui guident l'accompagnement des professionnels au quotidien auprès de publics vulnérables.

Les nouvelles orientations de notre projet doivent renforcer la mise en œuvre d'accompagnement à travers des parcours de qualité, respectueux et individualisés pour chaque personne.

Ainsi, chaque personne en situation de handicap est reconnue dans sa singularité, en tenant compte de ses spécificités, de ses capacités, de ses besoins et de ses modes d'expressions.

Pour cela nous savons pouvoir compter sur des équipes qui, à travers ce nouveau projet associatif, continueront d'œuvrer avec humanité, bienveillance et efficacité.

Philippe ORIOL



Adapei
Ariège

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| ▪ LA METHODOLOGIE ADOPTEE | 1 |
| ▪ NOTRE HISTOIRE | 2 |
| ▪ LE CONTEXTE ; NOS VALEURS & NOS MISSIONS | 4 |
| Le contexte environnemental global du Projet Associatif 2024-2028 | |
| Nos valeurs | |
| Nos missions | |
| ▪ L'ASSOCIATION | 9 |
| ▪ SA GOUVERNANCE ET SON MANAGEMENT | 9 |
| Notre gouvernance | |
| Nos principes de Management & notre organisation fonctionnelle | |
| ▪ NOS AMBITIONS 2024-2028 | 11 |
| ▪ LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES & ACTIONS | 12 |

LA METHODOLOGIE ADOPTEE

Le Projet associatif de l'Adapei de l'Ariège, document fédérateur pour les familles, les personnes que nous accompagnons et les professionnels de nos services et établissements, donne le sens de l'action à notre Association. Le Projet associatif 2024-2028 énonce les valeurs, les ambitions et défis fixés à travers trois grandes orientations, ainsi que les actions prioritaires à mener tous ensemble. Le Projet Associatif de l'Adapei de l'Ariège, est également disponible dans une version synthétique.

Ce projet fixe le cap de l'Association pour les cinq ans à venir au regard de ses valeurs, des enjeux actuels, des besoins identifiés, et des moyens dont elle dispose.

Destiné à être porté par le plus grand nombre, le Projet Associatif de l'Adapei de l'Ariège est le fruit de plusieurs mois d'échanges, de débats et d'expression. Les parties prenantes (professionnels, administrateurs, usagers, familles) ont mené, à l'occasion de l'écriture de ce nouveau projet, une véritable réflexion pour construire la vision de leur association, de son positionnement et des orientations qu'elle souhaite valoriser et faire reconnaître.

Ainsi a été mise en place une méthodologie participative d'élaboration du projet associatif avec :

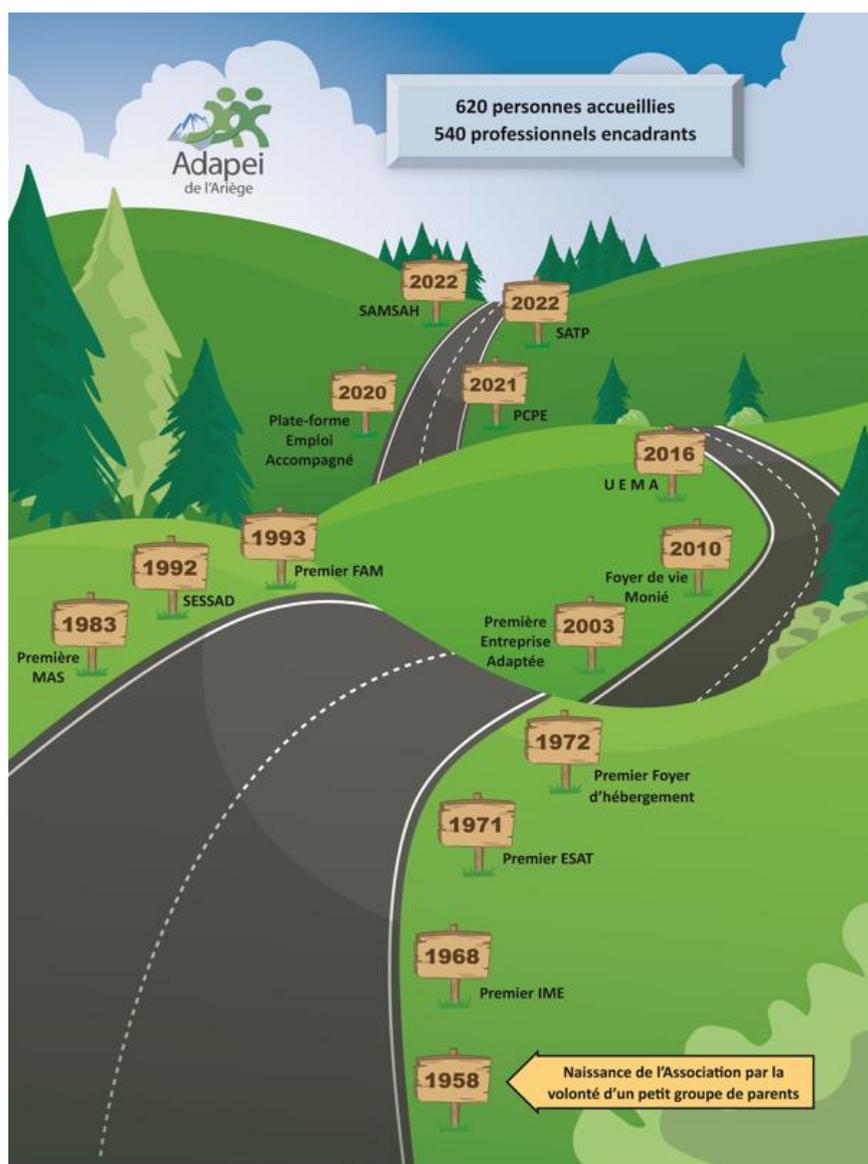
- **Un diagnostic des enjeux externes et internes** pour préciser le positionnement souhaité par les acteurs de l'association avec notamment un questionnaire en ligne à destination de l'ensemble des acteurs. Plus d'une centaine de réponses ont ainsi permis de contribuer à l'analyse réalisée.
- **la définition des orientations stratégiques** et des actions pour les cinq années à venir, au regard de ce positionnement
- **la rédaction du projet associatif** à travers des groupes de travail thématiques.

Ce projet fera l'objet d'une **évaluation régulière** afin d'ajuster tant que nécessaire les actions préalablement définies.

NOTRE HISTOIRE...

L'association a été constituée en **1958** grâce à sa Présidente fondatrice Madame MAHEC Françoise, et à la détermination d'un petit groupe de parents désireux d'offrir des structures adaptées à l'épanouissement de leurs enfants gravement inadaptés. Toutefois, ce n'est qu'en **1961** que l'association dépose officiellement ses statuts sous l'appellation d'Association Familiale d'Aide aux Parents d'Infirmes Mentaux.

Après des années de sensibilisation auprès de parents d'enfants handicapés, et d'une volonté forte de persuasion auprès des Pouvoirs Publics, **c'est en 1966** qu'est accordé à l'association un bâtiment pour son premier établissement. A force de dons et du courage des parents, le premier Institut Médico Pédagogique accueille ses 9 premiers enfants le **19 janvier 1968** sous la responsabilité de deux éducatrices et d'une directrice.



Depuis cette première réalisation l'Adapei n'a jamais cessé de progresser, de mener de nouveaux projets de développement pour aboutir en 2023, à proposer une **vingtaine d'établissements et services** dédiés à l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation d'handicap psychique, mental et intellectuel.

Nombre d'établissements : 14

Nombre de services : 7

Nombre de personnes accompagnées : + de 620

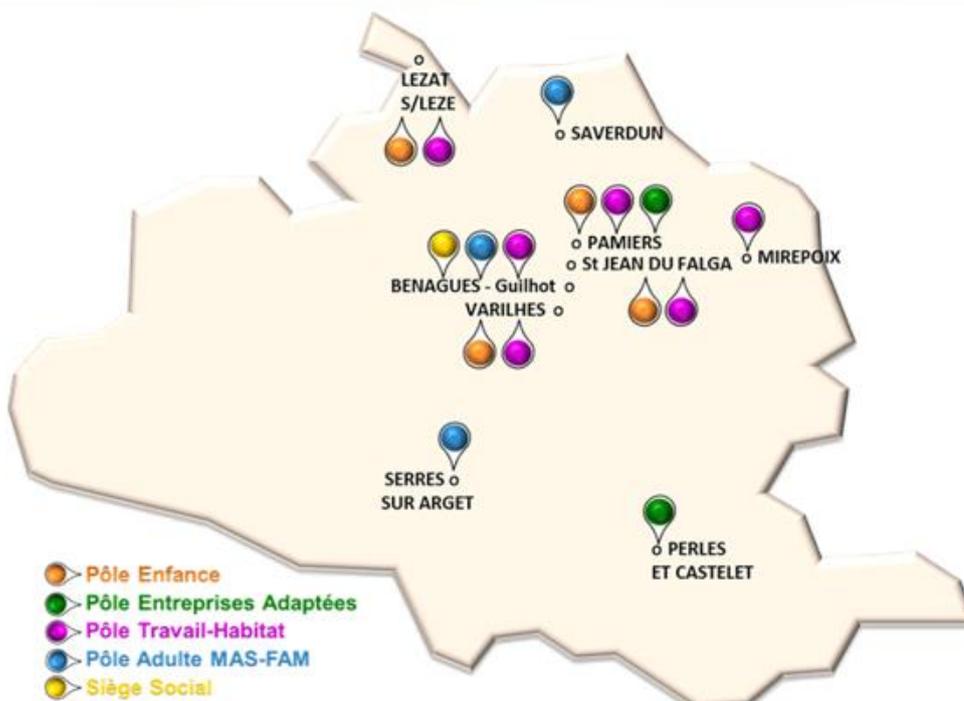
Nombre de professionnels : + de 540

2 domaines d'intervention

1. Fonction associative
Représenter et défendre les droits des personnes en situation de handicap mental, psychique et intellectuel et soutenir leur famille.

2. Fonction gestionnaire
Adapter et développer l'offre de services médico-sociaux, pour que chaque personne en situation de handicap bénéficie d'un accompagnement adapté à ses attentes et ses besoins.

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE L'ADAPEI DE L'ARIEGE



LE CONTEXTE, NOS VALEURS ET NOS MISSIONS...

Le contexte environnemental global du Projet Associatif 2024-2028

Le projet associatif de l'Association L'Adapei de l'Ariège s'inscrit dans une réalité économique, environnementale et sociale qu'il convient de préciser :

- Une évolution des connaissances des divers types de handicap et de leurs conséquences sur la vie quotidienne des personnes, ainsi que sur les modes d'interventions des professionnels afin de répondre aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap
- **Une évolution des pratiques permettant la reconnaissance du « pouvoir agir » des personnes en situation de handicap ce qui nous incite à travailler la notion d'auto-détermination et de répondre au droit des personnes à pouvoir exister et évoluer dans une société plus inclusive**
- Une diversité croissante des acteurs de l'accompagnement, qui exige des partenariats nombreux entre les établissements et services du médico-social, entre les associations, avec l'Éducation Nationale, les organismes de formations professionnelles (SPE), les services à domicile, les services de santé, les professionnels libéraux, les collectivités publiques, les partenaires du secteur privé, et tous les services de droits communs
- Une évolution et une diversification des métiers de l'accompagnement en lien avec la vie quotidienne des personnes handicapées, leur diversité de situation de handicap, leurs âges, leurs difficultés et compétences
- La nécessité de valoriser le secteur du handicap comme un acteur économique et sociétal dans une réalité économique friable
- la préservation de l'environnement comme une composante essentielle d'un avenir durable et solidaire et engageant les associations médico-sociales dans une démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)
- L'apport des nouvelles technologies et du numérique, véritables supports à l'apprentissage et à l'autonomie, à l'exercice du métier des professionnels et au partage des besoins des personnes accompagnées
- **Une recherche de prestations au plus près des spécificités évolutives de chacun et en proximité territoriale**
- Une demande des parents d'être entendus, informés et de pouvoir agir en interlocuteurs actifs pour leur proche, en lien avec les compétences des professionnels.

Nos valeurs

« Placer la personne et son épanouissement au-dessus de tout »

Humanisme et tolérance

Toute personne accompagnée en situation de handicap a droit au respect absolu et inconditionnel, de sa qualité de personne à part entière. Il est ainsi établi comme une priorité que chaque personne soit prise en compte et accompagnée dans sa singularité, quelle que soit sa culture, son origine, sa pathologie, sa religion, ...

Elle doit bénéficier d'une qualité de vie basée sur la prise en compte de sa parole, du principe d'autodétermination* (pouvoir d'agir) et d'une organisation éthique et bienveillante qui respecte notamment son rythme de vie et sa citoyenneté.

Dignité

L'association défend le principe fondamental et inaliénable selon lequel toute personne, quelles que soient ses différences et ses opinions, doit être accompagnée dans le plein respect de cette valeur de dignité.

La prise en compte de cette valeur est essentielle pour que la personne puisse par ailleurs vivre et évoluer dans un cadre accueillant et sécurisant.

Entraide et Solidarité

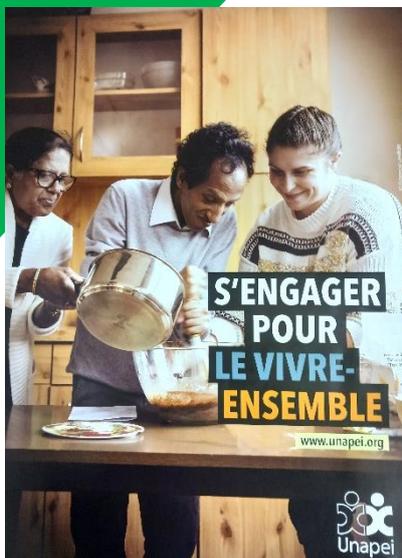
L'Entraide et la Solidarité sont vécues comme les liens qui réunissent et rassemblent toutes les formes d'intervention existantes autour et en faveur des personnes accompagnées : les bénévoles, les salariés formés et impliqués, les partenaires.

Fondement même de notre activité associative, ces valeurs permettent d'apporter un appui aux familles, aidants et professionnels qui font face à des situations complexes. L'entraide et la solidarité c'est permettre d'accompagner ensemble au mieux chaque personne et ce, par des temps d'échange, de partage et de réflexion. Nos actions aidantes, inclusives et solidaires visent ainsi à offrir aux personnes en situation de handicap le libre choix de leur projet de vie et donc de leur lieu de vie. Il convient en effet de construire des solutions diverses et innovantes au service de l'accompagnement de la personne et de sa famille.

***Autodétermination : c'est exercer le droit propre à chaque être humain de gouverner sa vie sans influence externe induite et à la juste mesure de ses capacités.**

C'est accompagner les personnes en situation de handicap à devenir ce qu'elles ont envie d'être en ayant le pouvoir de décider pour elle-même. L'autodétermination, c'est ainsi expérimenter, se tromper, apprendre...(source : unapei.org)

Nos orientations stratégiques



L'Adapei de l'Ariège adhère depuis de nombreuses années à l'Unapei.

La volonté de ce **réseau national** est de donner à des personnes en situation de handicap une place dans la société. Pour relever ce défi, des parents et proches de personnes en situation de handicap se sont associés, pour partager leurs ambitions en faveur du bien-être et de l'émancipation de leurs enfants. Principal réseau associatif français, l'Unapei regroupe aujourd'hui 330 associations, animées par des bénévoles, des parents et des amis de personnes handicapées.

L'Association :

- revendique sa dimension parentale, avec une disponibilité des bénévoles, l'organisation de rencontres, dans un souci d'écoute et de soutien.
- œuvre pour des parcours personnalisés et dynamiques dans une logique d'ouverture, de partage d'expériences, de recherche, d'innovation et de développement.
- favorise la notion de parcours de vie au sein de l'Adapei 09 et /ou des autres établissements partenaires du territoire.
- veut être actrice de l'économie sociale et solidaire : c'est faire partie d'un ensemble d'initiatives économiques à vocation « d'insertion sociale et professionnelle ».
- veut, pour une société inclusive et participative, au regard du diagnostic des besoins, proposer à la personne et à son projet de vie, une diversité de solutions.

Nos missions en faveur des personnes en situation de handicap

- Apporter aux personnes et à leur famille, l'appui moral et matériel dont elles ont besoin et développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité ; les amener à participer activement à la vie associative
- Favoriser l'accueil et l'écoute des nouveaux parents, assurer la pleine participation des familles et des personnes à la vie sociale et citoyenne
- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes
- Promouvoir et gérer tous les établissements et services indispensables au plein épanouissement des personnes, par l'accompagnement à l'éducation, la formation, l'hébergement, l'insertion sociale et professionnelle, la santé et le bien-être, l'avancée en âge et l'accès aux loisirs
- Développer des activités commerciales directes et/ou de sous-traitance conformes aux objectifs des Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT) et des Entreprises Adaptées (EA), ainsi que toutes autres activités qui seraient prévues par la loi pour l'aide aux personnes en situation de handicap
- Défendre les intérêts moraux, matériels et financiers des personnes auprès de tout acteur participant à leur parcours de vie (pouvoirs publics, partenaires de droit commun, associations, société civile, etc...)



UEMA à l'école de Varilhes

Atelier
ESAT



Entreprise
Adaptée
USI9

10
A
N
S

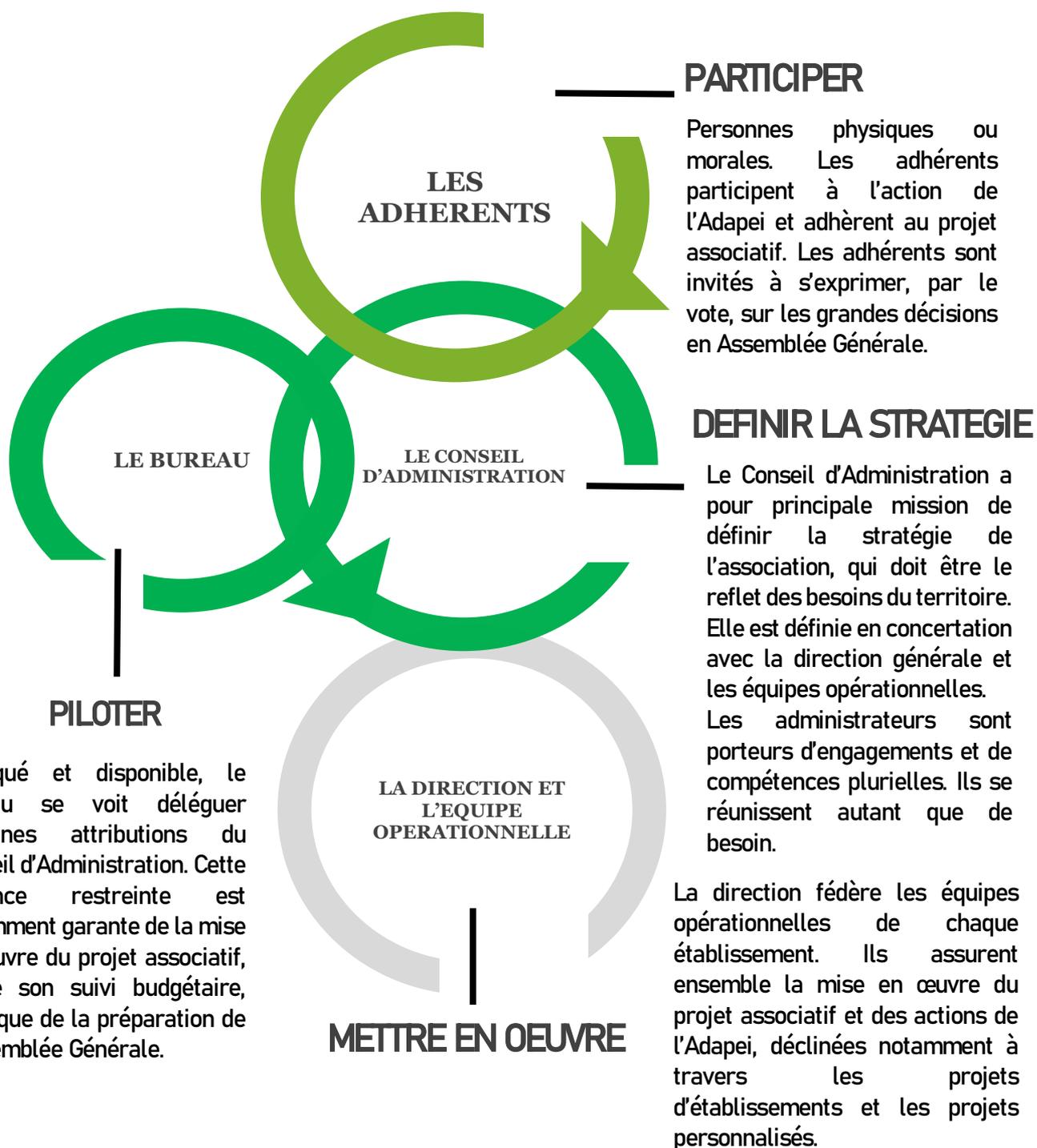


MAS GIRBET[®]

L'ASSOCIATION : SA GOUVERNANCE ET SON MANAGEMENT

Notre gouvernance

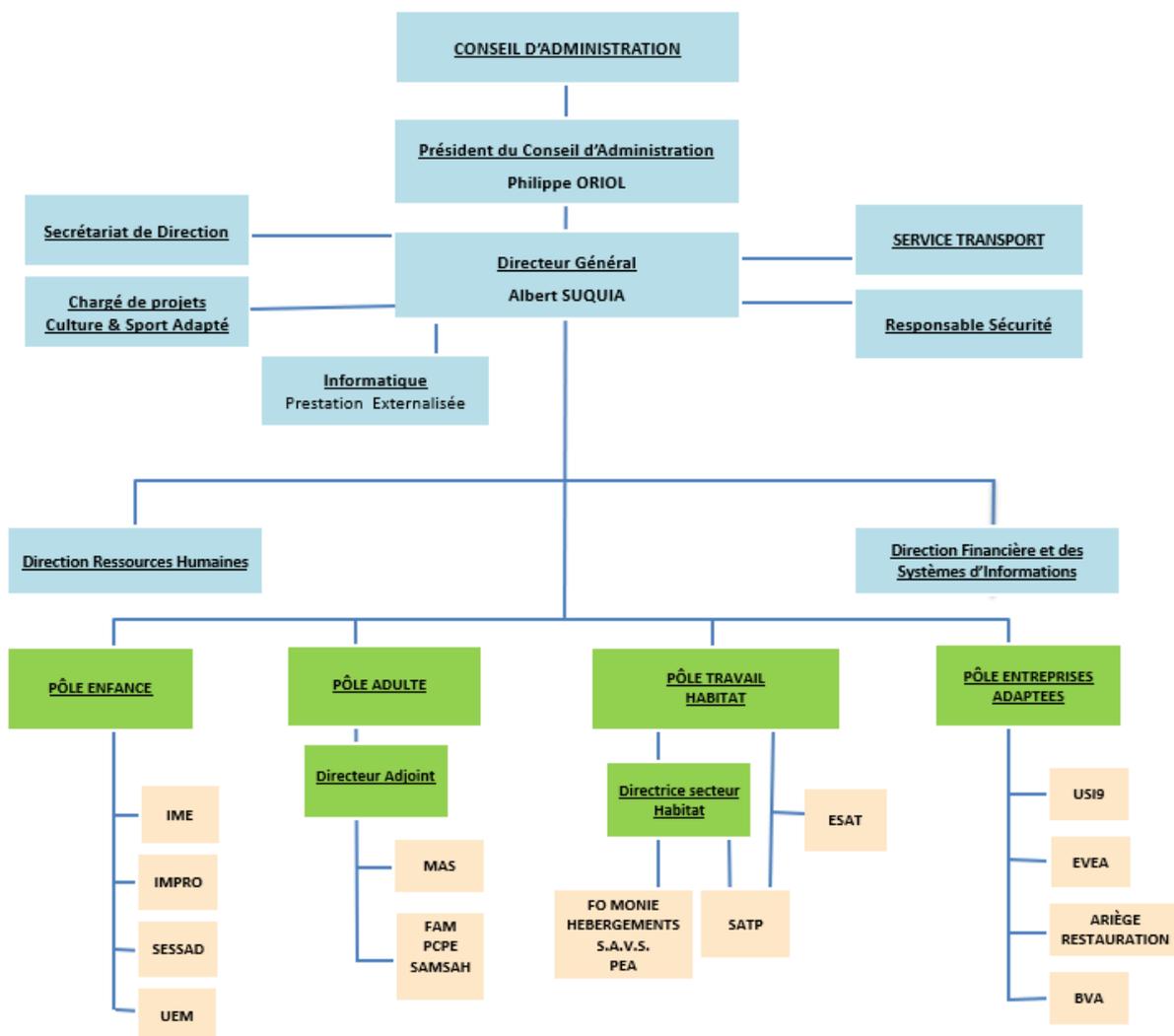
Qu'il soit membre de la gouvernance, de l'équipe salariée ou adhérent, tout acteur de l'association dispose d'un rôle qui contribue à l'accomplissement de la mission de l'Adapei de l'Ariège, au service des personnes concernées.



Nos principes de Management et notre organisation fonctionnelle

Soucieuse de fonder ses principes de management, l'Adapei de l'Ariège appuie son intervention sur les axes suivants :

- Un management responsabilisant visant à la concertation et à la participation de tous : favoriser et accompagner les initiatives des personnes accueillies et des professionnels, identifier les potentiels et les soutenir dans leur expression (mobilité, formation...) et les articuler avec les orientations du projet associatif
- Un management d'appui et de proximité des équipes
- Une organisation pensée en réponse aux besoins des personnes accompagnées, basée sur l'éthique, le cadre légal, les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
- Une communication appropriée qui contribue :
 - * à éclairer les enjeux (choix associatifs, évolution des politiques publiques, cadres budgétaires...)
 - * à la bienveillance et l'accueil de tous
 - * à valoriser l'expertise du terrain, permettant aux professionnels de participer pleinement à la vie de l'institution et d'en être des acteurs incontournables
- Un partage des expériences et des transversalités d'actions, des ressources et des compétences
- Une organisation claire et transparente qui veille à la clarté des objectifs attendus, et des missions de chacun



NOS AMBITIONS 2024-2028

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET ACTIONS

AXE 1

Adapter et accompagner les parcours de vie dans une dynamique inclusive

AXE 2

Veiller et soutenir une culture de la Bienveillance et de l'Éthique

AXE 3

Être identifié comme une association attractive

Orientation 1

**Adapter et Accompagner les
parcours de vie dans une
dynamique inclusive**

Orientation 1

Adapter et Accompagner les parcours de vie dans une dynamique inclusive

Préambule : Les réflexions internes menées concernant cette orientation se sont appuyées sur les évolutions récentes des politiques publiques du Ministère des Solidarités et de la Santé « pour une société plus inclusive ». Six axes sont identifiés dans le champ du handicap, afin de créer des outils et méthodes appropriés à cette ambition, dans un cadre respectueux des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de la Haute Autorité de Santé (HAS).

1

Accéder à des droits plus facilement

- Identifier les besoins : rechercher et donner l'information ; accompagner pour aider à faire valoir les droits de la personne accueillie
- Repérer et mobiliser les ressources internes (notamment en nommant un référent associatif « droit des personnes accompagnées ») et externes en continuant à développer le réseau partenarial
- Améliorer les supports relatifs à la présentation des droits, les rendre plus accessibles, les simplifier et mieux accompagner l'information

2

Être accueilli et soutenu dans son parcours de vie : enfance, adulte, personnes vieillissantes

- Continuer à développer les conventions de partenariat avec les établissements de l'enfance, scolaire et de formation
- Améliorer les passerelles entre les établissements pour fluidifier les parcours afin de répondre aux besoins des personnes accueillies et des familles
- Poursuivre les travaux de la commission dédiée à l'accompagnement des personnes vieillissantes

3

Être acteur socio-économique d'un territoire inclusif

- Valoriser la place des ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail) et des EA (Entreprises Adaptées) en tant qu'acteurs socio-économiques et affirmer que l'Adapei participe à l'objectif national d'une société pleinement inclusive
- Valoriser et encourager la reconnaissance des compétences et de l'expérience des ouvriers ESAT et salariés EA ; Poursuivre l'engagement dans l'évolution des parcours professionnels

4

Vivre chez soi

- Communiquer, informer les personnes et leurs proches sur l'existence des différents types d'habitat de l'association (collectifs ou individuels) et de droit commun (logement éclaté, habitat inclusif ou partagé...)
- Prendre en compte les enjeux territoriaux de mobilité des personnes

5

Se maintenir en bonne santé

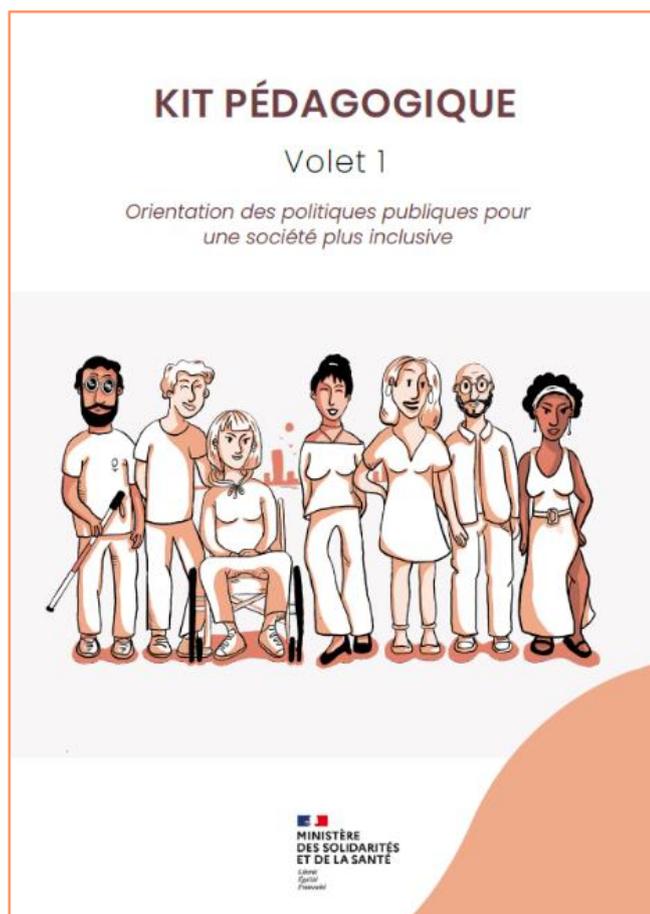
- Poursuivre la structuration des partenariats avec le secteur sanitaire (et plus spécifiquement somatique et psychiatrique)
- S'appuyer sur les dispositifs facilitant l'accès à la prévention santé pour les personnes accompagnées
- Développer des actions en prévention santé sur les différents établissements

6

Être acteur dans la cité

- Faciliter et développer l'accès à la vie citoyenne
- Créer les conditions de l'auto-détermination
- Poursuivre l'ouverture des établissements pour une meilleure inclusion : sport, culture, environnement économique...

Pour aller plus loin dans la réflexion ...



Orientation 2

Veiller et soutenir une culture de la Bienveillance et de l'Éthique

Orientation 2

Veiller et soutenir une culture de la Bienveillance et de l'Éthique

Préambule :

« SOIGNÉ PAR TOUS, JE PEUX MOURIR DE NE COMPTER POUR PERSONNE »

(Charles GARDOU-Enseignant Université LYON 2/travaux anthropologiques sur les diversités et les fragilités)

Définition de la « Bienveillance » (Janvier 2012 – HAS)

« La bienveillance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'usager en gardant à l'esprit le risque de maltraitance. Elle ne se réduit ni à l'absence de maltraitance, ni à la prévention de la maltraitance. La bienveillance se caractérise par une recherche permanente d'individualisation et de personnalisation de la prestation. Elle ne peut se construire au sein d'une structure donnée qu'au terme d'échanges continus entre tous les acteurs ».

Définition de « l'Éthique » (à partir de : « Engager une politique de bienveillance » - B.Laprie/B.Minana-Éditions ESF-Politiques sociales)

« L'éthique est la capacité d'être en mesure de justifier, d'éclairer ses choix et ses actions, d'en mesurer les risques et ce qui en adviendra, en regard d'un ensemble de valeurs et références admises, tout en tenant compte du contexte et des contraintes de la situation. L'éthique est une démarche de questionnement permanent qui permet de rechercher la bonne décision dans un contexte donné ».

7

Favoriser un environnement de travail sécurisant

- Construire et s'inscrire dans un référentiel de règles et pratiques communes
- Inscrire la réflexion éthique et poursuivre la promotion de la bienveillance dans le plan de formation continue de l'association pour tous les salariés, avec une vigilance particulière sur l'intégration des affects dans la relation d'aide
- Soutenir les compétences professionnelles
- Créer des espaces de discussions et de réflexions éthiques garantissant le respect de la parole de toutes les parties prenantes
- Organiser un partage des bonnes pratiques

8

Favoriser la participation et l'expression des personnes accompagnées et de leur famille / représentants légaux

- Faciliter les modalités d'accès au dossier unique pour les personnes accompagnées / représentants légaux pour les personnes mineures
- Communiquer et diffuser la charte éthique associative
- Associer et accompagner les personnes dans leur expression et participation

Orientation 3

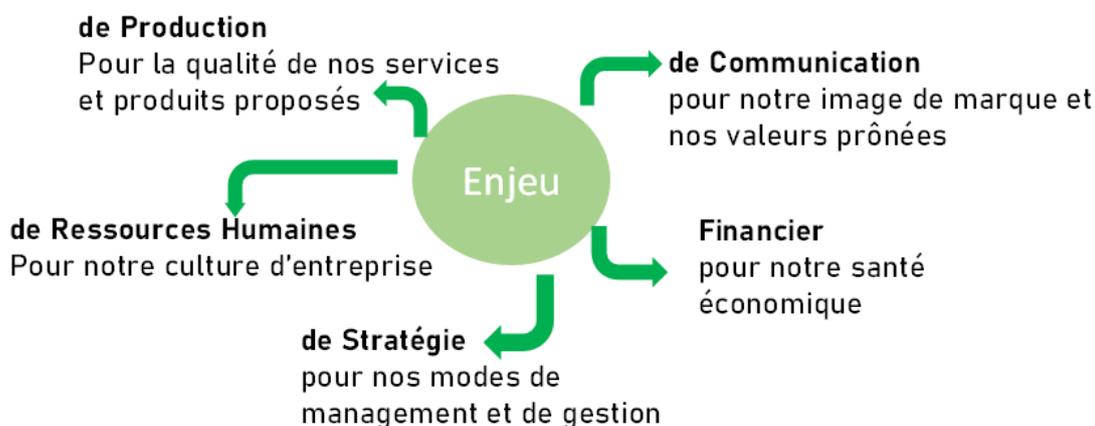
Être identifié comme une association attractive

Orientation 3

Être identifié comme une association attractive

Préambule :

Au cœur de cette démarche de réflexion « attractivité » se trouve l'importance de créer un écosystème médico-social où chacun, qu'il s'agisse d'administrateurs, de professionnels, de bénévoles, de personnes accompagnées ou de familles, se sente valorisé, écouté et pleinement intégré. Cette approche contribue non seulement à améliorer l'attractivité du secteur, mais aussi à renforcer la qualité des services offerts, favorisant ainsi un cercle vertueux d'épanouissement collectif. A titre d'exemple, il peut ainsi être questionné l'attractivité au regard des mobilités professionnelles internes, la méconnaissance des activités médico-sociales et commerciales du secteur travail.



10

Être identifié comme une association attractive pour les bénéficiaires et leur famille

- Améliorer l'environnement de vie et de travail (programmation des réhabilitations et du contrôle des bâtis, politique d'achat responsable, équipements, ...), en fonction des capacités de financement
- Continuer à améliorer l'accompagnement en :
 - Poursuivant l'évolution de notre organisation vers les offres de services et diversifier les modes d'accompagnement, au regard des politiques nationales et locales
 - Disposant d'une offre d'accompagnement équilibrée entre le soin et l'éducatif

11

Être identifié comme une association attractive pour les professionnels

- Développer la culture associative à travers des valeurs et projets partagés, et fédérer autour d'une communauté de travail
- Améliorer les conditions de travail en clarifiant et stabilisant les organisations et en proposant un cadre agréable et des conditions de travail facilitantes
- Valoriser les professionnels de l'association et leurs missions et compétences via un engagement associatif

12

Être identifié comme une association attractive pour les clients du secteur travail

- Formaliser une stratégie commerciale réactualisée aux enjeux du secteur de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement le secteur des EA
- Étudier et saisir les opportunités d'activités sur le territoire et développer les partenariats

13

Être identifié comme une association attractive pour les partenaires

- Rechercher des alternatives de financement et initier la mise en œuvre de mécénats au sein de l'association
- Poursuivre les engagements territoriaux menés par le collectif Nòu
- Mieux se faire connaître par les entreprises pour favoriser l'inclusion des ouvriers d'ESAT et salariés d'EA

14

Être identifié comme une association attractive pour les administrateurs et bénévoles

- Définir une stratégie de recherche et de fidélisation des administrateurs et bénévoles
- Actualiser les modalités de sensibilisation des familles nouvellement entrantes pour les faire participer aux missions et activités de l'association

15

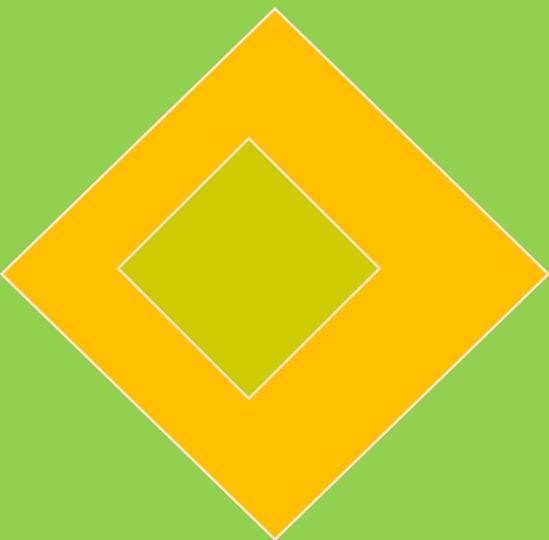
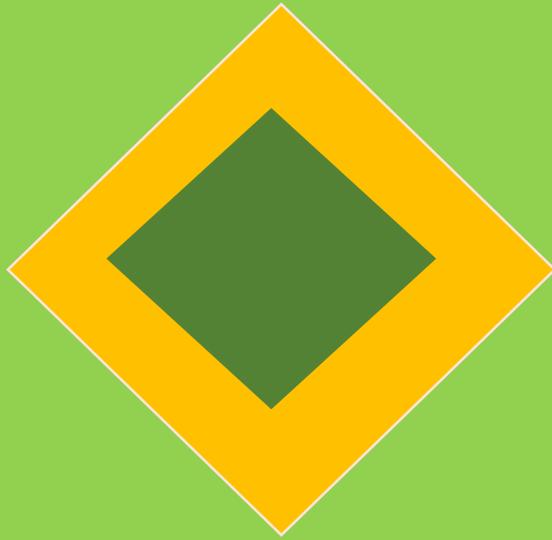
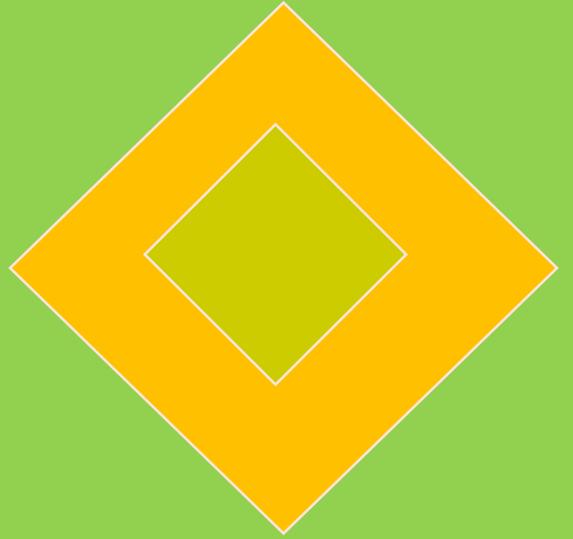
Améliorer la communication externe et interne pour rendre plus visible l'association (services, établissements, prestations) et pour valoriser l'accompagnement

- Définir une politique et stratégie associative de communication et engager sa mise en œuvre
- Structurer la fonction communication
- Faire connaître nos prestations et nos produits, et mettre en valeur nos métiers, nos projets et nos réalisations



Notes...

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Rejoignez - nous !

Ensemble, devenons plus forts !



- 1** Être soutenu pour trouver une réponse adaptée d'accompagnement
- 2** Être accueilli, écouté, compris, ne plus se sentir seul
- 3** Innover et proposer de nouveaux modes d'accompagnement
- 4** Faire que l'Adapei de l'Ariège soit plus forte pour défendre les intérêts des personnes en situation de handicap et des professionnels

Adapei Ariège - 5 route de Guilhot - 09100 BENAGUES
☎ 05.61.67.98.00 - ✉ direction-generale@adapei09.fr

www.adapei09.fr
www.esatea-ariège.fr
www.domaine-guilhot-09.fr